

		Quand	Stagiaire adhérent	SGDF			DDCS	Délais
				Groupe	Territoire	Service formation		
TECH	Entrée en cursus BAFA	dès la prise de fonction	<ul style="list-style-type: none"> _ Ouvrir et compléter son compte personnel sur le site : jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/ _ Importer une pièce d'identité _ Récupérer son numéro de candidat (à utiliser pour tout le cursus BAFA) 					
	Inscription session de formation générale		<ul style="list-style-type: none"> _ Demander son inscription sur l'Intranet SGDF: intranet.sgdf.fr _ Transmettre son numéro de candidat au service formation 	<ul style="list-style-type: none"> _ Rédiger le commentaire d'envoi en stage dans l'Intranet SGDF _ Valider l'inscription via l'Intranet SGDF 		<ul style="list-style-type: none"> _ Accepter l'inscription Intranet SGDF _ Envoyer les informations pratiques au stagiaire 		
	Avis de l'équipe de formation	dès la fin de la session TECH (session satisfaisante)					<ul style="list-style-type: none"> _ Transmettre l'avis de stage à la DDCS _ Transmettre l'avis de stage aux Délégués territoriaux (DT), aux Responsables de pôles pédagogiques (RPP) et aux Responsables de groupe (RG) 	<ul style="list-style-type: none"> _ Validation de la session théorique (décision visible sur le compte personnel du candidat: jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/)
STAGE PRATIQUE	CONDITIONS: 14 jours sur deux déclarations d'accueil collectif de mineurs en France (4 jours min. par déclaration et 2 déclarations maximum) <u>Répartitions possibles:</u> sur 1 ou sur 2 camps ou sur 1 camp et 1 trimestre ou sur 2 trimestres.	dès la fin de la session TECH	<ul style="list-style-type: none"> _ Planifier les conditions du stage pratique en concertation avec le Responsable de groupe 	<ul style="list-style-type: none"> _ Planifier les conditions de stage pratique avec le stagiaire 				
		avant le début du stage pratique (ou de chaque partie)	<ul style="list-style-type: none"> _ S'assurer que le directeur de l'accueil à l'année (RG) ou le directeur de camp a déclaré le statut "Stagiaire BAFA" dans la déclaration trimestrielle et/ou dans la déclaration de camp 	<ul style="list-style-type: none"> _ Faire déclarer par le territoire le stagiaire "Stagiaire BAFA" dans la déclaration trimestrielle et/ou la déclaration de camp sur SIAM (Téléprocédure des Accueils des Mineurs) 	<ul style="list-style-type: none"> _ Déclarer le stagiaire "Stagiaire BAFA" dans la déclaration trimestrielle et/ou la déclaration de camp sur SIAM (Téléprocédure des Accueils des Mineurs) 			
		Dès la fin du stage pratique (fin du trimestre, ou du camp)	<ul style="list-style-type: none"> _ S'assurer que le directeur de l'accueil à l'année (RG) ou le directeur de camp a transmis l'avis de stage pratique au territoire _ Vérifier sur le compte personnel BAFA que le stage pratique est enregistré (jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/) 	Directeur de l'accueil d'année (RG) ou Directeur de camp: _ Compléter le "certificat interne de stage pratique" et rédiger l'avis en 2 exemplaires _ Transmettre le certificat original au territoire pour qu'il soit enregistré sur SIAM _ Remettre un certificat au stagiaire	<ul style="list-style-type: none"> _ Enregistrer l'avis de stage pratique sur SIAM _ Conserver le certificat interne de stage pratique ou le Cerfa N°12063*02 	<ul style="list-style-type: none"> _ Validation du (des) stage(s) pratique(s) (décision visible sur le compte personnel du candidat: jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/) 		
APPRO	Inscription session d'approfondissement	dès la fin du stage pratique	<ul style="list-style-type: none"> _ S'assurer que le stage pratique a été intégralement réalisé (14 jours) avant l'inscription en appro _ Demander son inscription sur l'Intranet SGDF _ Transmettre son numéro de candidat au service formation 	<ul style="list-style-type: none"> _ S'assurer que le stage pratique a été intégralement réalisé (14 jours) et validé administrativement avant l'inscription en appro _ Rédiger le commentaire d'envoi en stage dans l'Intranet SGDF _ Pré-valider l'inscription via l'Intranet 	<ul style="list-style-type: none"> _ Rédiger le commentaire d'envoi en stage dans l'Intranet SGDF _ Valider l'inscription via l'Intranet SGDF 	<ul style="list-style-type: none"> _ Accepter l'inscription via l'Intranet SGDF _ Envoyer les informations pratiques au stagiaire 		
	Avis de l'équipe de formation	dès la fin de la session (session satisfaisante)				<ul style="list-style-type: none"> _ Transmettre l'avis de stage à la DDCS _ Transmettre l'avis de stage aux Délégués territoriaux, aux Responsables de pôles pédagogiques et aux responsables de groupe 	<ul style="list-style-type: none"> _ Validation de la session théorique (décision visible sur le compte personnel du candidat: jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/) 	
	Réception du diplôme		<ul style="list-style-type: none"> _ Conserver le diplôme à vie 		<ul style="list-style-type: none"> _ Enregistrer le diplôme sur la fiche personnel du candidat sur l'Intranet SGDF sur présentation du diplôme 		<ul style="list-style-type: none"> _ Délivrance du diplôme du BAFA par un Jury 	

18 mois entre la fin du Tech et le 1er jour du stage pratique

 30 mois entre le 1er jour du TECH et le dernier jour de l'APPRO